Directive 559 (1999)[1]

Place des femmes dans le domaine de la science et de la technologie

Assemblée parlementaire

1. Se référant à sa Résolution 1207 (1999) et à sa Recommandation 1435 (1999) sur la place des femmes dans le domaine de la science et de la technologie, l'Assemblée parlementaire charge sa commission de la science et de la technologie de suivre l'évolution de la situation en ce qui concerne les femmes scientifiques.

1. Voir Doc. 8332, rapport de la commission de la science et de la technologie, rapporteuse: Mme Guirado et Doc. 8360, avis de la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, rapporteuse: Mme Aguiar. Texte adopté par la Commission permanente, agissant au nom de l'Assemblée, le 4 novembre 1999.